



**VILLE DE
KINGSEY FALLS**

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement d'amendement au règlement de zonage n° 09-02

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 3 avril 2018, le Conseil municipal de la Ville de Kingsey Falls a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 18-07 amendant le règlement de zonage n° 09-02 de la Ville de Kingsey Falls ».

Description des zones concernées :

Le périmètre urbain est touché soit les zones : 23-M, 21-H, 19-i, 20-H, 22-C, 8-iN, 34-H, 33-iN, 26-i, 25-H, 27-i, 16-M et 24-i.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- De modifier le plan de zonage afin d'inclure un immeuble dans la zone 23-M;
- De modifier la grille des normes au zonage afin d'ajouter un usage à la zone 23-M.

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 7 mai 2018 à 19 h 15, à l'hôtel de ville.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville. Ce projet comprend des dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

Donné à Kingsey Falls, ce 6 avril 2018.

Annie Lemieux, directrice générale et greffière